

JEAN
PAJOR
FORMATION
CENTRE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE DE L'ARTOIS



***TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DU TRANSPORT
EN COMMUN SUR ROUTE***

OBJECTIF :

Le conducteur de transport en commun sur route, conduit un véhicule de type autobus ou autocar dans des conditions de sécurité et de confort optimales. Dans le respect du Code de la route, des réglementations et des procédures de l'entreprise, il conduit sur tout type de parcours, selon des horaires prescrits et sur des itinéraires comportant des points d'arrêt définis.

PUBLIC :

- *Etre titulaire du permis V.L.*
- *Niveau III*
- *Etre apte à la visite médicale de la Préfecture*
- *Etre âgé de 21 ans minimum*

PROGRAMME :

- *Effectuer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport routier inter urbain de voyageurs.*
- *Conduire en sécurité de façon écologique et économique tout type de véhicule de transport routier interurbain de voyageurs, assurer la sécurité et le confort de la clientèle.*
- *Appliquer les consignes d'exploitation et préparer un transport routier inter urbain de voyageurs.*
- *Assurer les prestations commerciales de l'entreprise dans le cadre du transport routier inter urbain de voyageurs.*
- *Prévenir les risques et mettre en oeuvre les dispositions nécessaires en cas de situations difficiles, incident ou accident dans le cadre du transport routier inter urbain de voyageurs.*
- *Détecter, décrire les dysfonctionnements de tout type de véhicule du transport inter urbain de voyageurs et effectuer une intervention mineure..*

VALIDATION :

Diplôme de niveau III délivré par le ministère de l'emploi

DUREE DU STAGE : 434 heures (validation comprise)
Du Lundi au Vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00

TARIF : 6076 euros net de taxe